

Litige avec mon employeur

Par nanou

Bonjour,

Je suis actuellement en congé longue maladie depuis le 07 janvier 2007. Après de multiples examens, on m'a diagnostiqué la maladie de ménétrier, cette maladie entraîne de divers désagréments: tels que la paralysie des membres supérieurs, et le dos dus à une anémie générale.

J'ai fourni tous les documents nécessaires pour une prolongation de longue durée. Celle-ci, m'a été refusée parce que leur médecin expert n'a pas réussi à me trouver un cancer! Donc, je ne puis bénéficier d'une prolongation de longue durée.

Mon employeur, le Conseil Général de l'Aisne, m'oblige à reprendre mon poste à partir de janvier 2010. Mon poste, agent territorial, se trouvant à une dizaine de kilomètres de mon domicile.

Mais ne pouvant plus me servir de mon véhicule suite à ma paralysie et que mon mari n'a pas de permis.

Je me trouve sans issue, ne pouvant plus aller travailler je n'aurai plus aucun revenu, puisque je ne cotisais pas pour le chômage.

Pouvez-vous me dire si je peux avoir d'autres recours?

vous en remerciant d'avance.

Cordialement